Image not found or type unknown

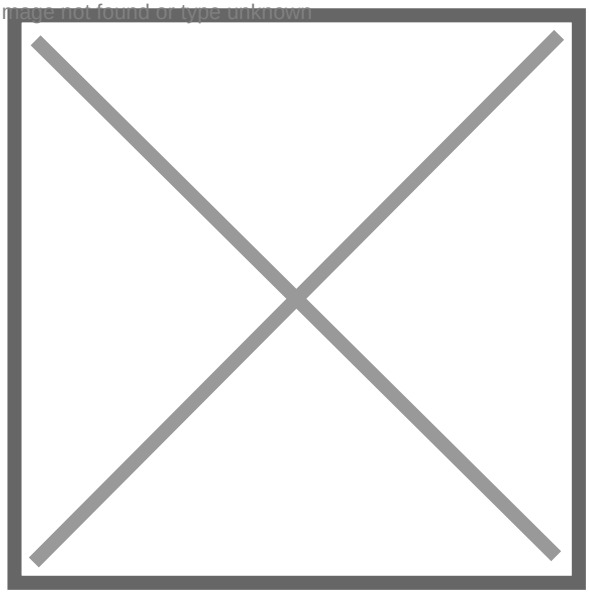

Droit de garde de ma fille

Par **Jo1988**, le **04/01/2012** à **16:42**

Bonjour,
Je m'appelle Joëlle, je suis de nationalité suisse et mariée. J'ai une fille de 3 ans et demi qui n'est pas celle de mon mari. Elle a été reconnue par son père francais de qui je suis séparée et avec qui je n'ai jamais "officiellement" vécu. Ma fille porte son nom, il est plus ou moins présent dans sa vie et me verse une pension quand il le peut. Il boit beaucoup et fume également des substances illicites.
Nous n'avons jamais eu recours à un jugement pour notre fille et j'aurais voulu connaître mes droits. Je crois que l'autorité parentale est conjointe mais quand est-il du droit de garde? Aujourd'hui mon mari et moi parlons de l'éventualité de rentrer en Suisse, peut-il s'y opposer? Y'a-t-il un recours pour moi? En sachant bien entendu que si je m'en vais je m'engage à la lui emmener régulièrement, mon but n'étant pas de supprimer son père dans la vie de ma fille, surtout que j'ai vécu cette situation enfant.
Merci pour le temps que vous prendrez afin de me répondre.

Par **cocotte1003**, le **04/01/2012** à **17:50**

Bonjour, si le pere l'a reconnu avant les 1 an de votre fille, oui effectivement il a aussi l'autorité parentale. Pour l'instant puisqu'il n'y a pas de décisions de justice, son pere n'a pas de droit de visite et pas de pension alimentaire. Effectivement le papa peut saisir le jaf pour obtenir un droit de visite régulier et vous demandez de financer les trajets lors des visites. Le juge lui imposera par la meme un pension alimentaire tous les mois. Il peut aussi demander à ce que votre fille ne quitte pas le territoire et refuser que l'école ou elle est scolarisée ne vous fasse le certificat de radiation. Le mieux est d'informer le papa de votre décision de départ et d'essayer de vus mettre d'accord avec lui, ceci par écrit, ensuite vous saisissez le JAF pour

faire entériner le document et ainsi avoir base juridique en as de problème dans l'avenir, cordialement, bonne année

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés